

Zeitschrift: Yearbook of socioeconomics in agriculture : Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = économie et sociologie rurales

Band: - (2010)

Artikel: Situation financière des agriculteurs : mieux comprendre en croisant les perspectives

Autor: Crettaz, Eric / Forney, Jérémie

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-966662>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Situation financière des agriculteurs: mieux comprendre en croisant les perspectives

Eric Crettaz et Jérémie Forney, Université de Neuchâtel

Abstract

Alors que la majorité des études du revenu des agriculteurs en Suisse se focalisent sur le revenu disponible uniquement, cet article souhaite explorer les pistes qu'offrirait une approche multiple qui associerait plusieurs méthodes quantitatives et qualitatives. Du point de vue quantitatif, la mesure directe des conditions de vie et les facteurs subjectifs de la pauvreté ouvrent de nouvelles perspectives. L'enquête qualitative de terrain, quant à elle, permet de mieux saisir les logiques économiques parallèles dans lesquelles se placent les individus. Construire une recherche en associant tout au long du processus ces diverses méthodes devrait permettre un dépassement des écueils habituels, en aboutissant à une compréhension globale de ces phénomènes sociaux.

Mots-clés: méthodologie mixte, pauvreté d'existence, pauvreté subjective, conditions de vie

JEL: I30, I32, Q12, Q19

1. Introduction

La plupart des études publiées sur les conditions de vie des agriculteurs en Suisse reposent sur l'analyse de leur situation financière à partir de données comptables d'exploitations collectées dans le cadre d'enquêtes portant spécifiquement sur le milieu agricole. Cette source particulière de données est effectivement nécessaire, dans la mesure où les enquêtes habituelles ne permettent pas de mesurer le revenu des agriculteurs de façon fiable (Fluder et al. 2009). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la statistique officielle sur la pauvreté monétaire n'inclut pas ce groupe dans ses publications (Office fédéral de la statistique 2007). De plus, le nombre d'agriculteurs indépendants est largement insuffisant

dans les échantillons habituels pour construire une analyse statistique significative selon les critères usuels en sciences sociales.

Cette approche dominante en matière de revenus agricoles permet de tenir compte d'un large faisceau d'éléments : paiements directs, revenus issus de ventes ou d'éventuelles activités professionnelles annexes, avantages en nature (autoconsommation, bois de chauffage, etc.), besoins en investissements dans l'exploitation, amortissements divers, dettes, charge fiscale, cotisations sociales, transferts sociaux, etc. Il est ainsi possible de calculer le revenu disponible, parfois comparé à un seuil de pauvreté ajusté à la structure des dépenses des ménages d'agriculteurs (Fluder et al. 2009). Cette approche est fondamentale notamment en matière de politique agricole et a pour avantage d'inclure un grand nombre de composantes nécessaires au calcul du revenu disponible des agriculteurs. Elle n'est toutefois pas suffisante pour comprendre la signification et les implications quotidiennes du revenu ainsi calculé qui est avant tout théorique et abstrait. De fait, il implique un certain nombre d'hypothèses, notamment sur les investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'exploitation. Nous nous proposons d'apporter ici quelques éléments de réflexion méthodologique pour dépasser cet écueil.

Cet article a donc pour objectif de proposer une approche méthodologique qui permette d'ancrer les calculs théoriques du revenu dans le concret du vécu des agriculteurs. Quelles sont les conditions de vie matérielles concrètes des agriculteurs et comment se les représentent-ils? Comment rendent-ils compte de leur situation financière qui, selon toutes les études utilisant une méthodologie « classique », est clairement inférieure aux autres actifs ? Si nous ne répondons que partiellement à ces interrogations, nous tenterons de démontrer que, pour s'y confronter avec succès, il est indispensable de faire montre d'« œcuménisme » méthodologique, afin de croiser des éclairages différents et de compléter l'étude classique des revenus par d'autres approches. Premièrement, l'inclusion d'indicateurs non monétaires dans les analyses quantitatives permet de mesurer directement les conditions de vie et de comprendre l'impact du revenu « théorique » mesuré dans les études de la comptabilité des exploitations. Elle consiste à exploiter les données habituellement utilisées dans les études sur les désavantages matériels et la pauvreté. Nous présenterons donc quelques résultats à caractère exploratoire basés sur le *Panel suisse des ménages (PSM)*, afin d'étendre le débat aux mesures directes des conditions de

vie des agriculteurs, ainsi qu'à des aspects subjectifs de leur situation financière. Dans une approche quantitative utilisant des échantillons représentatifs de la population, les mesures directes des conditions de vie sont les seules réellement fiables pour identifier d'éventuels problèmes de « pauvreté » financière et quantifier les différences entre agriculteurs et d'autres groupes d'actifs.

Toutefois, les aspects subjectifs sont difficiles à mesurer par le biais d'un questionnaire standardisé et les questions d'opinions posent des difficultés empiriques complexes auxquelles sont confrontés les psychologues, sociologues et autres spécialistes des représentations sociales et des attitudes. Les sondeurs d'opinion sont également coutumiers des écarts entre les opinions exprimées dans les enquêtes téléphoniques et les préférences réelles. Ce constat, et c'est là le deuxième volet de notre contribution, confirme la nécessité de recourir également à des approches qualitatives qui sont mieux armées pour apporter des éléments de réponses aux questions laissées ouvertes par les approches quantitatives standardisées: Que signifie concrètement vivre sur une exploitation agricole à la rentabilité du capital négative ? A quelle réalité renvoie une consommation familiale inférieure à la moyenne ? Comment est vécue une telle situation ?

Soulignons d'entrée que l'objectif du présent travail n'est **pas** de refaire ce que beaucoup d'études mentionnées ci-dessous ont déjà accompli, à savoir des analyses multidimensionnelles de la pauvreté. Nous nous focalisons sur l'aspect financier de la privation, donc sur une approche plutôt unidimensionnelle ; en outre, puisque notre travail a une vocation exploratoire, nous n'utilisons pas d'outils statistiques multivariés ni ne construisons d'indice de privation. La partie quantitative est donc une combinaison de statistique descriptive et d'inférences statistiques simples, afin de vérifier si ce type d'approche, articulé avec du matériau ethnographique, constitue une approche prometteuse pour comprendre la privation monétaire des agriculteurs. Si cela devait être le cas, il serait envisageable, et probablement recommandable, de recourir à des outils statistiques plus sophistiqués.

2. Les alternatives quantitativistes: les approches non monétaires

Une première source d'inspiration méthodologique est la littérature traitant des conditions de vie et des phénomènes de privation relative. Des éléments importants peuvent en être retirés pour les méthodes quantitatives. La littérature consacrée aux privations matérielles, notamment, souligne les limites des indicateurs monétaires (Townsend 1974 ; Sen 1999 ; Suter et Paris 2002 ; Ferro Luzzi et al. 2008 ; Mayer 1995 ; Halleröd 1995, 2006 ; Leu et al. 1997). Un certain nombre de chercheurs ont, en effet, remis en cause la pertinence du revenu comme mesure du bien-être et ont suggéré d'autres perspectives. Le sociologue britannique Townsend fut l'un des premiers à développer une approche de la pauvreté basée sur un ensemble prédéfini de biens et de services plutôt que sur le revenu : une personne est considérée comme pauvre s'il lui manque un certain nombre de ces biens et services (passer une semaine de vacances hors du domicile, inviter un ami ou un membre de sa famille pour un repas à domicile, et aussi des nécessités physiques comme avoir un appartement sans frigidaire, ne pas avoir mangé un repas cuisiné pendant un à deux jours pendant les deux dernières semaines, etc.) (Townsend 1979). Mack et Lansley développèrent cette méthode en utilisant des données de sondages d'opinion réalisés en Grande-Bretagne pour déterminer quels sont les biens et services qu'une majorité de la population considérait comme nécessaires; la question était également posée à chaque répondant ne possédant pas un bien ou n'ayant pas accès à un service, si cela était par choix ou par manque de ressources financières (Mack et Lansley 1985, Halleröd 2006, Leu et al. 1997). Plus récemment, les chercheurs ont encore affiné ces méthodes en utilisant divers facteurs de pondération (Halleröd 1994, Suter et Paris 2002).

De manière générale, ces indicateurs non monétaires devraient mieux rendre compte du niveau de vie que le revenu disponible. De plus mesurer directement les conditions de vie matérielles peut s'avérer nécessaire pour les groupes de la population dont la situation financière est difficile à établir sur la base du revenu équivalent disponible (tel que mesuré dans les enquêtes usuelles), comme par exemple les indépendants – les agriculteurs en particulier – et les personnes retraitées (The Canberra Group 2001, Leu et al. 1997). Ainsi, il semble bien que mesurer la situation financière des agriculteurs de façon directe soit la seule

façon fiable de procéder, compte tenu des spécificités, mentionnées en introduction, de ce groupe d'actifs, lorsqu'on utilise des données autres que celles issues de la comptabilité des exploitations.

Un autre courant de recherche préconise, plutôt que des mesures directes des conditions de vie matérielle, le recours à des indicateurs subjectifs. Les économistes de l'« école de Leyden » ont mesuré le revenu jugé absolument nécessaire par les répondants pour « joindre les deux bouts » ; en régressant le logarithme de ce revenu minimum sur le logarithme du revenu disponible et sur les caractéristiques socio-démographiques du ménage, ils ont déterminé des seuils de pauvreté subjective (van Praag et Ferrer-i-Carbonell 2008 ; van Praag et al. 1980 ; Leu et al. 1997 ; Strengmann-Kuhn 2003 ; Gardes et Loisy 1997). D'autres ont prôné l'usage de questions relatives à la satisfaction par rapport au revenu du ménage (Easterlin, 1974).

Les deux méthodes qui viennent d'être présentées offrent des perspectives riches de développement. Cependant, les indicateurs subjectifs collectés au moyen de questionnaires standardisés prêtent parfois le flanc à la critique, notamment à cause d'un « biais de satisfaction » lié aux questions d'opinion, c'est-à-dire la propension des répondants à donner des réponses plutôt positives aux questions de satisfaction aussi longtemps que la situation est supportable (Fowler 1995, Erens et Bruster, 1994). D'autre part, certains auteurs ont montré que les personnes défavorisées ajustent leurs préférences à leurs possibilités économiques. Halleröd souligne notamment un phénomène qu'il nomme « préférences adaptatives » : afin d'éviter un sentiment subjectif de privation, certaines personnes vont adapter leurs préférences, de façon inconsciente, et n'avoir envie de consommer que les choses qu'elles peuvent se permettre d'acheter. Ce processus d'adaptation des préférences à la situation financière objective est un phénomène à long terme, et s'observe davantage chez les individus d'un certain âge que chez les jeunes et dans les périodes de stabilité des conditions économiques que dans les périodes de croissance ou de récession (Halleröd 2006).

Dit autrement, un groupe social qui serait durablement dans une situation de privation socio-économique développerait une préférence pour un mode de consommation à portée de sa bourse et répondra plus souvent qu'il ne possède pas certains objets par choix plutôt que par manque de ressources. Il y a 30 ans déjà, Bourdieu arrivait au même type de conclusions pour les milieux ouvriers ; il constatait, sur la base

d'enquêtes quantitatives, d'entretiens qualitatifs et d'observations directes, que l'habitus des milieux ouvriers se traduit par ce qu'il qualifie de « choix du nécessaire », c'est-à-dire cette tendance à concevoir le mode de vie imposé par des ressources économiques, culturelles et sociales limitées comme découlant d'un choix (Bourdieu 1979).

En résumé, s'il est vrai que le type d'approches combinant, à la suite des travaux de Mack et Lansley, la mesure du niveau de vie objectif et des questions sur le choix et les préférences, débouche sur des résultats intéressants notamment pour les études portant sur l'ensemble de la population d'un pays, voire de plusieurs pays (voir p.ex. Suter et Paris 2002), il peut s'avérer problématique pour l'analyse de la situation de groupes sociaux ayant une situation financière durablement inférieure à la moyenne, ce qui, d'après la totalité des études dont nous avons connaissance, semble être le cas des agriculteurs suisses.

2.1 Base de données et indicateurs

Il convient de préciser que les résultats présentés ici ont avant tout une vocation méthodologique. L'objectif est surtout de fournir de nouvelles pistes de réflexions, plutôt que des résultats définitifs et consolidés.

L'approche présentée dans cette section s'intéresse à une mesure directe et « unidimensionnelle » des conditions de vie matérielles (des éléments comme la santé ou des aspects plus généraux d'exclusion sociale ne sont pas pris en compte), plutôt qu'indirecte par le biais du revenu. Les indicateurs non monétaires et subjectifs présentés ci-après se rapportent donc à la possession de biens et de services ayant une valeur monétaire ou directement à la situation financière. Il s'agit de comprendre les implications du faible revenu disponible des agriculteurs en articulant des résultats issus d'enquêtes par questionnaires standard et des résultats ethnographiques.

Les données utilisées ici sont les données du Panel Suisse des ménages¹. Comme on peut s'y attendre, le nombre d'agriculteurs est très limité dans un échantillon représentatif de la population ; ainsi, il est impensable d'analyser des années prises séparément ; il faudra donc

1 Notre étude a été réalisée avec les données collectées par le Panel Suisse des Ménages (PSM) qui est basé au centre de compétences suisse en sciences sociales FORS. Ce projet est financé par le fonds national de la recherche scientifique.

agréger plusieurs vagues, comme cela a déjà été fait dans d'autres études consacrées à l'agriculture (Fluder et al. 2009).

Le PSM contient une variable relative aux catégories socioprofessionnelles, dont une catégorie spécifique pour les agriculteurs indépendants, qui va être comparée à d'autres groupes d'actifs. L'intérêt d'utiliser des données collectées auprès d'un échantillon représentatif de la population est, précisément, cette possibilité de comparer les agriculteurs à d'autres groupes sociaux. La catégorie des agriculteurs étant constituée presque exclusivement de personnes de nationalité suisse, les groupes de comparaison utilisés sont également composés d'autres actifs occupés de nationalité suisse. Le premier est celui des salariés, duquel ont été exclus les cadres supérieurs et autres fonctions dirigeantes ; en effet, on s'attend à ce que ces dernières catégories aient des conditions de vie supérieures à la moyenne. Le second groupe de comparaison est constitué de tous les indépendants de nationalité suisse n'ayant pas de collaborateurs, afin de ne pas inclure les individus étant à la tête de grandes entreprises, dont les revenus sont généralement très supérieurs à la moyenne².

En résumé, le groupe qui nous intéresse ici est celui des agriculteurs indépendants (il ne peut donc pas s'agir d'ouvriers agricoles) qui vivent dans un ménage dont on cherchera à établir le niveau de vie matériel avec une approche directe et non monétaire (plutôt que monétaire et donc indirecte, le revenu n'indiquant qu'un potentiel de consommation), en le comparant à celui d'autres groupes d'actifs, ainsi qu'avec des indicateurs subjectifs relatifs à la situation financière.

En ce qui concerne le nombre très limité d'agriculteurs, l'option choisie ici a été d'agréger neuf vagues du PSM. L'information la plus récente a été retenue pour les répondants ayant participé à plusieurs vagues, ce qui est en général le cas. Les fichiers individuels et les fichiers ménage ont été fusionnés, et l'analyse est basée sur un concept proche de celui utilisé dans les études de la pauvreté laborieuse : l'unité statistique retenue est l'individu, puisque c'est au niveau individuel qu'on peut définir si une personne travaille ou non, et si elle est active comme agriculteur

² Un test de sensibilité a été réalisé en incluant les indépendants avec collaborateurs dans le groupe de comparaison : la plupart des résultats ne varient guère, à l'exception notable de la réponse à la question du revenu absolument nécessaire pour boucler les fins de mois, qui augmente de 278 francs, confirmant ainsi notre choix de ne pas inclure cette sous-catégorie d'indépendants dans le groupe de comparaison.

indépendant ou exerce une autre profession; par contre, le fait de savoir si une personne souffre de privation matérielle est déterminé au niveau du ménage³.

L'approche décrite ci-dessus nous permet de disposer d'un échantillon contenant 282 agriculteur/trices indépendant/es, 4804 salarié/es (sans les cadres et autres fonctions supérieures), et 669 indépendants sans collaborateur/trice.

2.2 Privation monétaire

Afin de ne pas sélectionner de façon arbitraire les items qui vont faire partie de nos analyses, nous nous référons aux travaux de Ferro Luzzi et al. (2008). Ces auteurs ont utilisé les données du PSM afin d'établir quelles sont les dimensions qui sous-tendent l'ensemble de 32 variables de conditions de vie de cette enquête. Ils utilisent pour ce faire la méthode de l'analyse factorielle, en particulier une variante tenant compte du fait que la plupart de ces indicateurs ne sont pas des variables quantitatives. Quatre dimensions sont identifiées, à savoir « pauvreté financière », « mauvaise santé », « mauvais quartier/voisinage » et « exclusion sociale ». Comme indiqué plus haut, seule la dimension « pauvreté financière » nous intéresse ici, puisque nous avons choisi de nous concentrer sur le revenu et son impact.

Parmi les variables identifiées comme faisant partie de la dimension « pauvreté financière », le fait de ne pas pouvoir mettre 100 francs de côté par mois ainsi que l'insatisfaction avec les conditions de vie actuelles n'existent plus dans les vagues les plus récentes du PSM ; elles n'ont donc pas été incluses dans notre analyse.

Les items retenus sont les suivants : passer une semaine de vacances hors du domicile, inviter des amis à la maison au moins une fois par mois, manger au restaurant au moins une fois par mois, avoir une voiture, avoir un lave-vaisselle, pouvoir aller chez le dentiste si nécessaire, avoir eu du retard dans les paiements, le fait de ne pas avoir de 3^{ème} pilier, le fait de ne pouvoir tourner que difficilement avec le revenu du ménage, d'avoir un logement trop petit et mal chauffé, de ne pas être satisfait de la situation financière du ménage et de sa situation financière personnelle. De plus, la question du revenu jugé nécessaire pour

³ Les aspects techniques de la constitution de cet échantillon se trouvent dans l'annexe 2.

joindre les deux bouts fait aussi partie de cette dimension⁴. Enfin, nous avons ajouté un item supplémentaire, à savoir le fait de posséder un ordinateur, ce bien de consommation ayant une importance croissante liée à la forte hausse du taux d'équipement des ménages ces dernières années, comme nous le verrons ci-dessous. Or selon les théories de la construction sociale des besoins (voir p.ex. Townsend 1979), le fait qu'un bien de consommation devienne de plus en plus courant crée un besoin, et fait que, aujourd'hui, ne pas avoir d'ordinateur à la maison peut être perçu comme une privation relative.

Les principales différences entre les agriculteurs et les groupes de comparaison sont résumés dans le tableau suivant :

⁴ Voir l'annexe 1 pour plus de détails sur ces indicateurs

Tableau 1: Part des répondants possédant des biens de consommation ou ayant accès à des services et raisons de la non possession, en %, 1999-2007

	Agriculteurs indépendants			Salariés			Indépendants sans collaborateurs		
	Pos-sède le bien ou accède au service, en %	% qui n'a pas les moyens parmi les non possédant	% qui n'a pas les moyens (1)	Pos-sède le bien ou accède au service, en %	% qui n'a pas les moyens parmi les non possédant	% qui n'a pas les moyens (1)	Pos-sède le bien ou accède au service, en %	% qui n'a pas les moyens parmi les non possédant	% qui n'a pas les moyens (1)
Vacances	44.7*	17.6*	9.7	74.4*	36.7*	9.4	77.6*	31.3*	7.0
Invite amis	57.2†	2.8†	1.2	67.2†	10.4†	3.4	61.6	9.6	3.7
Restaurant	31.5*	20.5†	14.0	51.6*	32.6†	15.8	57.5*	23.6	10.0
Voiture	94.6†	5.2	0.3	89.3†	27	2.9	94.6	26.6	1.4
Lave-vaisselle	82.2	0*	0.0	77.5	6.1*	1.4	84.5	5.6*	0.9
3ème pillier	55*	25.8	11.6	67*	35.7	11.8	69.8*	25.6	7.7
Dentiste	98.7	100*	1.3	97.1*	91.2	2.6	98.3	81.6*	1.4
Ordinateur	66.9*	0*	0.0	86.9*	12.2*	1.6	85.2*	5.2*	0.8

Source: Panel Suisse des ménages, calculs réalisés par les auteurs.

(1) chiffre obtenu en multipliant les deux colonnes précédent cette colonne

* Statistiquement significatif, $\alpha=5\%$ (agriculteurs vs 2 autres groupes)

† Statistiquement significatif, $\alpha=5\%$ (agriculteurs vs 1 autres groupe)

Les écarts les plus frappant entre les agriculteurs indépendants d'une part, et les salariés non cadres et les indépendants sans collaborateur, d'autre part, concernent principalement les vacances – moins de la moitié des paysans passant une semaine de vacance hors du domicile, contre trois quarts environ pour les autres actifs – et les repas pris à l'extérieur, avec trois agriculteurs sur dix qui vont au restaurant au

moins une fois par mois contre deux tiers environ pour les groupes de comparaison. Deuxièmement, environ la moitié des agriculteurs dispose d'un troisième pilier contre environ sept personnes sur dix parmi les autres actifs analysés ici, alors même que le groupe des agriculteurs est plus âgé dans notre échantillon : en 2004, l'âge moyen des agriculteurs était de 49 ans, contre 40 parmi les salariés et 47 parmi les indépendants. Enfin, deux agriculteurs indépendants sur trois possèdent un ordinateur, contre près de neuf personnes sur dix dans les groupes de comparaison.

Par ailleurs, les agriculteurs sont moins nombreux à inviter des amis à la maison au moins une fois par mois que les salariés (57,2% contre 67,2%) ; par contre la différence avec les autres indépendants n'est pas significative. Enfin, les salariés sont moins nombreux à posséder une voiture que les agriculteurs (89,3% contre 94,6%). On n'observa pas de différence significative en ce qui concerne la possession d'un lave-vaisselle ni la possibilité d'aller chez le dentiste en cas de besoin.

2.3 Privation subjective

De façon très intéressante, alors même que la plupart des études reposant sur le revenu montrent que les ressources financières des agriculteurs sont inférieures à la moyenne⁵, le tableau 1 montre que ce groupe est systématiquement celui qui mentionne le moins le fait de manquer de moyens financiers pour expliquer l'absence d'un bien de consommation. Cette découverte fait écho à d'autres éléments présentés ci-dessous.

⁵ Le Rapport agricole de l'Office fédéral de l'agriculture montre que seul le quartile supérieur des exploitations de références atteint un revenu jugé comparable (OFAG 2009). Le rapport estime ce revenu comparable (ou salaire comparatif) à : 71'114 Fr. en région de plaine, 64'715 Fr en région des collines et 60'158 en région de montagne. Il correspond à la médiane des salaires annuels bruts de toutes les personnes employées dans les secteurs secondaire et tertiaire.

Tableau 2: incidence de certains problèmes, en %, 1999-2007

	Agriculteurs indé- pendants	Salariés	Indépendants sans collaborateur
	% oui	% oui	% oui
Retard paiements	7.7	12.6	9.6
Logement trop petit	3.8†	9.9†	7.8
Logement mal chauffé	12.1	9.5	10.1

Source: Panel Suisse des ménages, calculs réalisés par les auteurs.

† Statistiquement significatif, $\alpha=5\%$ (agriculteurs vs 1 autres groupe)

En ce qui concerne les problèmes relatifs au logement et aux retards de paiements, on constate qu'il n'y a pas vraiment de différence entre les groupes observés. Tout au plus peut-on constater que les paysans vivent significativement moins dans des logements jugés trop petits que les salariés.

Tableau 3: Aisance à tourner avec le revenu à disposition et satisfaction, échelles en 11 points (0-10), et revenu minimal absolument nécessaire pour boucler les fins de mois, scores moyens, 1999-2007

	Agriculteurs indépendants	Salariés	Indépendants sans collaborateur
	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Tourner aisément	7.3	7.1	7.5
Satisfaction situation financière ménage	7.3	7.1	7.5
Satisfaction situation financière personnelle	7.3†	6.8†	7.3
Revenu nécessaire pour boucler fins de mois	3690.- *	5035.- *	5135.- *

Source: Panel Suisse des ménages, calculs réalisés par les auteurs.

* Statistiquement significatif, $\alpha=5\%$ (agriculteurs vs 2 autres groupes)

† Statistiquement significatif, $\alpha=5\%$ (agriculteurs vs 1 autres groupe)

Enfin, les questions de satisfaction par rapport au revenu mènent aux mêmes conclusions que celles relatives aux causes affirmées de la non possession de biens de consommation. Alors même qu'on s'accorde sur le fait que les agriculteurs ont un revenu inférieur à la moyenne, cela ne se reflète pas dans les questions de satisfaction. D'une part, il n'y a pas de différence significative de jugement sur la capacité à « tourner aisément » avec le revenu du ménage, ni d'ailleurs sur la situation financière du ménage. En fait, on peut même constater que les agriculteurs sont significativement plus satisfaits de leur revenu personnel que les salariés pris en compte dans la comparaison.

Il est important de noter que, au niveau de l'échantillon total, le lien entre le revenu et la satisfaction avec celui-ci n'est pas très élevé, mais loin d'être négligeable : le coefficient de corrélation entre le revenu net équivalent du ménage et la réponse à la question de la satisfaction par

rapport à celui-ci⁶ s'élève en 2004 à $r = 0,228$ et est significativement différent de zéro ($p = 0.000$). D'autre part, l'existence d'un lien entre le fait d'avoir expérimenté des retards de paiement et le revenu net équivalent a été testée au moyen d'une analyse de variance. Le revenu moyen de ceux qui ont expérimenté des difficultés est significativement différent de celui du groupe qui n'a pas eu de retard de paiements ($p = 0.000$) et la différence de revenu annuel entre les deux groupes s'élève en 2004 à 13'500 francs environ.

Nous voilà donc, à première vue, face à un mystère : alors même qu'il y a, pour l'ensemble de la population, un lien entre les indicateurs subjectifs de niveau de revenu et la situation financière des ménages, les agriculteurs, qui ont un revenu inférieur à la moyenne, expriment un niveau de satisfaction similaire au groupe des salariés et à celui des indépendants retenus dans notre analyse et disent ne pas avoir plus de problèmes de retard de paiement que les autres.

Le dernier indicateur que nous nous proposons d'analyser pourrait en partie expliquer ces réponses un peu surprenantes : lorsqu'on leur demande quel est le revenu nécessaire pour « joindre les deux bouts » pour un ménage du type du leur, les agriculteurs répondent en moyenne 3'690.- francs, contre 5'035.- francs pour les salariés et 5'135.- francs pour les indépendants sans collaborateur⁷; ceci est d'autant plus frappant que les ménages d'agriculteurs sont plus grands que la moyenne (Fluder et al. 2009) : en 2004, un agriculteur vivait en moyenne dans un ménage de 3,3 personnes, contre 3 pour les membres des groupes de comparaison.

Cette réponse à la question du revenu minimal nécessaire est évidemment fondamentale ; toutefois, il reste encore à l'expliquer, ce qui est loin d'être facile. Une première explication pourrait bien sûr être liée au coût de la vie moins élevé à la campagne. Des travaux ont été réalisés qui démontrent que le seuil de pauvreté doit être revu à la baisse pour analyser la situation des agriculteurs⁸ (Fluder et al. 2009) ; toutefois, les ajustements envisagés ne sont pas comparables aux différences obser-

6 On fait ici l'hypothèse que cette échelle en 11 points peut être traitée comme une variable quantitative, ce qui est généralement admis en sciences sociales.

7 5413.- si l'on inclut les indépendants ayant des collaborateurs.

8 Il s'agit de tenir compte des avantages économiques liés essentiellement à l'autoconsommation, au logement, aux moindres dépenses liées aux transports et à l'utilisation des ressources de l'exploitation pour un usage privé.

vées plus haut. En effet, d'après Fluder et al., le montant nécessaire à un ménage de 3 personnes pour couvrir les besoins de base et les coûts du logement s'élève à 3'234.- francs (p. 68), alors que pour les agriculteurs ce montant s'élève à 2439.- (p. 68 et p. 89). En outre, le ménage moyen d'un agriculteur comprend 3,3 personnes au lieu d'environ 3 pour les autres, ce qui implique que les besoins de ces ménages sont en fait légèrement supérieurs. En procédant à une approximation linéaire (montant équivalent= $0.85+0.308*\text{taille du ménage}$) – obtenu en observant le lien entre l'échelle d'équivalence et la taille du ménage⁹ – et en faisant l'hypothèse que les coûts du logement sont les mêmes, on doit ajouter 68 francs de plus au besoin de base.

Ce calcul nous montre donc que sur les 1'345 à 1'445 francs d'écart observés pour la question ci-dessus, seuls 727 francs s'expliqueraient par des besoins objectifs moins élevés, soit à peine plus de la moitié. Autrement dit, une différence de 618 à 718 francs par mois reste à expliquer. Pour ce faire, il semble justifié d'invoquer le phénomène des préférences adaptatives, analysé et mesuré par Halleröd : les individus qui vivent durablement dans des conditions économiques défavorables ajustent leurs préférences à leur niveau de ressources. On pourrait également faire l'hypothèse d'une propension, un peu plus marquée dans les groupes défavorisés économiquement, de ne pas toujours répondre de façon parfaitement « honnête », car les questions posées les mettent dans des situations désagréables. Il est en effet connu que, dans les études réalisées par téléphone, les individus donnent une image d'eux-mêmes qui est jugée socialement désirable (Green, Kosnick, Holbrook 2001).

Enfin, on pourrait faire l'hypothèse, parfois évoquée, que les spécificités des conditions de vie des agriculteurs – vie au grand air et dans la nature – compensent la relative faiblesse des revenus. Cela étant, ce point reste à démontrer empiriquement et ces derniers commentaires relèvent pour l'instant plutôt du sens commun.

Avec les indicateurs retenus on peut ainsi brosser un portrait systématique et représentatif de la privation relative dans l'agriculture, et la comparer avec celle d'autres groupes d'actifs. Sur la base de travaux réalisés dans le domaine de l'analyse non-monétaire de la pauvreté,

⁹ 2 personnes valent 1,53 unité de consommation, 3 personnes 1,79 unité, 4 personnes 2,06, 5 personnes 2,33, 6 personnes 2,6 et 7 personnes correspondent à 2,87. Ces points sont quasiment alignés sur la droite $y=0,85 + 0,308x$.

quelques explications convaincantes peuvent être avancées, notamment en termes d'ajustement des préférences à la situation objective et du biais de satisfaction généré par les questions d'opinion dans les enquêtes standardisées. Toutefois, pour réellement comprendre ce qui se cache derrière la réponse d'un agriculteur ou d'une agricultrice qui nous dit « on s'en sort » ou qu'il ou elle est satisfait-e de son revenu, le recours à des méthodes qualitatives nous paraît encore être le meilleur outil à la disposition du chercheur.

3. La contribution de l'anthropologie

L'anthropologie sociale – ou l'ethnologie, nous considérons ici ces deux appellations comme équivalentes – est une discipline ontologiquement liée aux méthodes qualitatives de « terrain ». S'il existe différentes manières de la pratiquer, l'enquête de terrain mobilise généralement un ensemble d'outils empiriques passablement éloignés de ceux du « quantitatif » : observation directe, participante ou non, entretiens plus ou moins formalisés, analyse de documents écrits ou audiovisuels, recensements divers, etc. Le résultat en est un ensemble de données caractérisé par son éclectisme, puisque l'anthropologue « fait feu de tout bois » et recourt à toute donnée susceptible d'éclairer le sujet de la recherche (Olivier de Sardan 2008 ; Hammersley et Atkinson 1995 ; Denzin and Lincoln 2005). La conséquence en est toutefois un traitement résolument qualitatif. Le caractère hétéroclite du matériel ethnographique peut alors se muer en richesse de part la diversité des éclairages et le croisement des regards qu'il rend possible (Olivier de Sardan 1995). Il ne faut toutefois pas voir une opposition fondamentale entre méthodes quantitatives et qualitatives. Il ne s'agit pas de philosophies de la science différentes. Comme l'a souligné le sociologue Howard Becker, les préoccupations épistémologiques des chercheurs de divers courants sont, en fait, très proches: comment constituer un groupe d'individu à observer ou interroger, comment tirer des conclusions générales valables sur la base de cet « échantillon », comment identifier les cas exceptionnels et gérer les résultats qui ne sont que difficilement interprétables dans le cadre conceptuel de la recherche, etc. (Becker 1996 ; 1998).

Cette particularité de l'approche ethnographique en fait une méthode privilégiée pour saisir les logiques sociales qui guident les actions des individus et décrire dans leurs complexités des situations particulières.

L'anthropologie offre un potentiel non négligeable pour compléter les approches quantitatives et peut-être dépasser certaines des limites mentionnées plus haut, notamment pour tenter d'expliquer là où ces dernières ne font que constater. Les analyses présentées ici sont inspirées d'un travail de thèse de doctorat en ethnologie sur les pratiques d'adaptation des éleveurs laitiers suisses romands, basé sur plusieurs enquêtes de terrain dans les Cantons de Neuchâtel, Vaud et Fribourg, de 2001 à 2008 (Forney 2010). Nous renvoyons les lecteurs à ce texte pour de plus amples développements.

De manière générale, les approches qualitatives s'attachent à rendre compte des logiques globales qui président à la gestion des exploitations agricoles dans la durée, alors que les études quantitatives basées sur le revenu sont des instantanés de la situation¹⁰. Ceci prend une importance particulière dans le cas de l'agriculture familiale. Comme le démontrent de nombreuses recherches qualitatives (Droz 2002 ; Gillet, Guigon, Jacques-Jouvenot 2002 ; Cardon 2004 ; Bessière 2010), la dimension temporelle est particulièrement importante pour comprendre les conditions de vie des familles agricoles. A titre d'exemple, la perspective d'une reprise de l'exploitation par un enfant va avoir un fort impact sur les stratégies d'exploitation : le niveau des dépenses de consommation sera adapté ; les amortissements et les nouveaux investissements seront perçus sous un autre jour. Étant donnée l'importance du capital investi dans les exploitations, ces questions prennent toute leur importance et les méthodes quantitatives peinent à y apporter des réponses (Mann 2007). Par conséquent, la perspective anthropologique offre trois pistes comprendre les implications sociales du revenu des agriculteurs et mieux saisir la question de la pauvreté en agriculture : l'approche critique des catégories d'analyses classiques, l'identification de rationalités économiques multiples et l'approche des situations particulières dans leur globalité.

3.1 Définitions indigènes du «bien vivre»

La première de ces trois pistes se base sur l'idée que l'évaluation d'un revenu et d'une éventuelle situation de pauvreté comprend une part inévitable de subjectivité. On retrouve ici les préoccupations présentes

¹⁰ Précisons que les approches quantitatives non monétaires permettent, elles aussi, d'inclure des aspects moins sujets aux fluctuations à court terme, comme par exemple les biens de consommation durable ou l'épargne.

dans des approches quantitatives mentionnées plus haut (van Praag et Ferrer-i-Carbonell 2008, Van Praag et al. 1980), tout en y répondant d'une manière différente. L'insuffisance du revenu est aussi une question de point de vue socialement orienté. Quels sont les critères de pauvreté et de richesse en cours dans le groupe de population étudié ? Comment les individus jugent-ils leur propre situation ? Dans quelle mesure et de quelle manière cette autoanalyse confirme-t-elle des analyses micro-économiques ? Les questions peuvent se décliner sur bien d'autres modes encore, mais l'objectif demeure le même : identifier et comprendre les critères du « bien vivre » au sein de la population enquêtée. Cette première démarche est incontournable si l'on veut éviter de fonder ses analyses sur des présupposés importés et « ethnocentriques ». Elle est le gage d'une approche qui entre en cohérence avec le vécu et le point de vue des acteurs. Pour des questionnements aussi complexes que celui des conditions de vie des agriculteurs, cet effort nous semble indispensable pour repenser les catégories analytiques du succès, de l'échec, de la pauvreté et de la richesse. Il est ainsi possible d'identifier des logiques concurrentes à celles de l'évaluation monétaire du revenu. A titre d'exemple, l'exploitation agricole et l'agriculteur lui-même sont généralement pensés en fonction de leur ancrage dans une chaîne de générations qui s'étend vers le passé et vers l'avenir. Cette appréhension de la réalité s'accompagne de l'idée que c'est avec la transmission de l'exploitation à un successeur que le travail d'une vie parvient à son accomplissement. La perspective – ou au contraire, l'absence de perspective d'une reprise – est donc souvent un critère essentiel pour évaluer la « réussite ».

Cette approche permet également de conforter et de nourrir l'hypothèse des préférences adaptatives soulevée par les résultats quantitatifs ci-dessus (Bourdieu 1979, Halleröd 2006) : les agriculteurs suisses adapteraient leurs aspirations et leur définition du nécessaire à leurs conditions objectives de vie et à leurs possibilités financières. Les agriculteurs valorisent clairement dans leurs discours – qui se reflètent dans leurs pratiques – la parcimonie dans les dépenses privées et un mode de consommation frugal : des goûts simples, des loisirs peu coûteux, peu de vacances... A partir de ce constat deux interprétations sont possibles, la première, quelque peu cynique, serait de conclure que si ces gens se contentent de peu, ils ont de facto besoin de peu. Ainsi, le constat d'un revenu comparativement faible ne serait pas un problème. La seconde est de s'interroger sur les origines de cette valorisation de la frugalité. Si nous ne pouvons pas les développer ici, quelques élé-

ments nous apparaissent significatifs. Un idéal de soi bien ancré dans les milieux agricoles favorise une « auto-exploitation » des agriculteurs afin de permettre la reproduction de l'exploitation familiale (Droz 1998) qui se profile comme un enjeu essentiel. Don de soi, abnégation au travail et sacrifices divers y trouvent l'essentiel de leur justification. Cet idéal de soi est certes fondamentalement lié à la dimension familiale de l'agriculture suisse. Il a toutefois été exalté par une idéologie agrarienne très présente dans les discours des élites sur la paysannerie (Moser 1994).

Si ce « mythe paysan » a perdu de la force depuis un certain nombre d'année, il n'en a pas moins marqué les milieux agricoles et a probablement participé au maintien de pratiques de consommation frugales et à une soumission de l'intérêt économique aux enjeux moraux. A titre d'illustration, on peut citer cette phrase sans ambiguïté tirée d'un manuel d'économie rurale qui a marqué plusieurs générations d'agriculteurs suisses : « Le gain n'est pas un but en lui-même, et l'instinct d'acquisition doit constamment être bridé par des considérations d'ordre moral ou religieux. » (Howald et Laur 1962 [1906] : 35). Ce type de discours idéologique a participé activement à ce que les agriculteurs vivent « heureux » en gagnant moins que les autres, ou en réinvestissant l'essentiel de leur revenu dans le développement de leur exploitation.

3.2 Des logiques d'action différentes

La seconde piste que peut suivre l'anthropologue n'est en fait que la suite de la première. Elle consiste à prendre au sérieux les personnes rencontrées sur le terrain et leur connaissance de leur propre situation, afin de dégager les logiques qui président à leurs comportements, en fonction des critères précédemment identifiés. Il s'agit non seulement d'éprouver la pertinence pour la population étudiée d'une approche classique qui fait de la rentabilité économique le seul critère valable pour évaluer les comportements et les situations, mais encore d'identifier quelles sont les rationalités alternatives qui sont mobilisées par les acteurs sur le terrain. L'analyse des stratégies que développent les acteurs permet ainsi de mettre en évidence des logiques économiques multiples qui sont centrales dans les choix et les décisions des acteurs qui ne peuvent tous espérer correspondre aux critères de réussite du système dominant. Les rendre explicites, c'est aussi leur recon-

naître une légitimité et leur rendre leur statut de modèles stratégiques alternatifs.

L'analyse des stratégies des agriculteurs romands permet ainsi d'identifier deux modèles reposant sur des logiques différentes de celle de la réussite économique directe et liés tous deux à l'objectif de transmission de l'exploitation. Le premier concerne des exploitants qui envisagent clairement de transmettre dans un avenir plus ou moins proche leur exploitation à un successeur, généralement un fils. Pour un éleveur, le fait d'avoir quelqu'un qui s'apprête à lui succéder n'est pas anodin. Une telle perspective est d'abord source de contentement, une forme de reconnaissance de la valeur du travail accompli et une réaffirmation d'une identité familiale « paysanne ». Toutefois, ces sentiments s'accompagnent également de préoccupations, car il s'agit de transmettre au successeur une exploitation en « bonne santé » et aussi viable que possible dans un contexte de restructuration générale. Dès lors, les perspectives de développement des infrastructures et du potentiel de l'exploitation et sa consolidation financière peuvent prendre une place centrale dans les stratégies de l'éleveur : achats de terres, améliorations dans les bâtiments, amortissement des dettes, installation d'un second appartement pour accueillir le repreneur et son épouse... Les investissements consentis iront tous dans le sens d'une facilitation de la reprise, soit en améliorant les conditions de travail – ou plus généralement de vie – pour le successeur, soit en offrant de nouvelles perspectives de renforcement de l'exploitation. Il ne s'agit pas de développer de nouveaux projets, mais d'assurer les acquis et de tout mettre en œuvre pour permettre la transmission de l'exploitation familiale. Logiquement, ce modèle de préparation à la succession est adopté par des agriculteurs approchant de l'âge de la retraite, ou du moins envisageant de remettre leur exploitation dans les années à venir. Bien plus que l'âge, c'est la présence d'un successeur potentiel qui est le facteur déterminant.

L'absence de successeur peut tout autant marquer la manière dont on va gérer son exploitation. Pour un éleveur, la dissolution de l'exploitation au moment de sa retraite n'est généralement pas un choix. Que la raison en soit le manque de repreneur potentiel ou une non-viabilité économique, cette perspective est plutôt perçue et subie comme une fatalité. Dès lors, une stratégie d'adaptation fréquemment adoptée va être celle d'une décapitalisation et d'un désinvestissement par rapport à la production laitière. En quelque sorte le modèle qui sera appliqué sera

l'inverse de la préparation à la succession. Aucun investissement sur le long terme ne sera entrepris, au contraire. On s'arrangera pour privilégier des solutions qui évitent l'engagement dans la durée : au lieu d'acheter une machine, on confiera le travail à un collègue ; au lieu d'installer un nouveau système de traite, on « arrêtera le lait ». Ce dernier choix – abandonner la production laitière pour se tourner, par exemple, vers l'élevage de génisse ou de vaches-mères – est d'ailleurs assez fréquemment associé à ce modèle. D'une part, l'élevage laitier se combine mal avec une stratégie de limitations maximales des coûts et des investissements et d'autre part ne plus avoir à traire libère un temps qui peut être consacré à d'autres activités rémunératrices. En effet, les éleveurs en situation de désinvestissement se tournent généralement vers des emplois à temps partiel pour compléter leur revenu. Le principe général d'un tel modèle est l'équilibre qu'il s'agit de trouver entre la limitation des investissements et la production de revenus. Les éleveurs qui adoptent ce modèle ont généralement passé la cinquantaine et sont à la tête de petits domaines, bien que cela ne soit pas toujours le cas. Leur âge relativement avancé fait notamment qu'ils ont peu de perspectives de reconversion professionnelle complète. De ce fait, ils préfèrent conserver une activité agricole comme revenu de base et la compléter en fonction des possibilités.

3.3 Prise en compte de la situation

Enfin, dernière piste à suivre, l'insertion des cas particuliers dans leur contexte permet dans un second temps de mettre à profit les deux premières étapes de la réflexion décrits ci-dessus. En effet, le choix des stratégies d'adaptation dépend d'un ensemble complexe de facteurs économiques et sociaux tels que le degré d'endettement, l'état des structures et du parc de machine, les réserves financières disponibles, les perspectives d'achat de terre dans la région, la situation familiale, la présence d'un potentiel successeur et bien d'autres encore. La prise en compte de l'ensemble de ces facteurs permet une bonne compréhension des conditions de vie et de la situation effective des individus concernés. Prenons l'exemple fictif d'un agriculteur célibataire de 60 ans à la tête d'une petite exploitation comptant une douzaine de vaches laitières. Une analyse comptable de sa situation indique probablement une rentabilité de capital négative, ainsi qu'un revenu comparativement bas. Ces résultats peuvent sembler plutôt mauvais à l'aune des performances économiques. Ils apparaissent toutefois sous un jour quelque

peu différent si l'on comprend que cet éleveur applique un modèle stratégique de décapitalisation liée à l'absence de successeur familial. La rentabilité négative du capital devient désinvestissement mûrement pensé et logique et le salaire relativement bas a le grand avantage d'être concrètement là, contrairement à un revenu alternatif issu d'un nouvel emploi qui reste hypothétique. On comprend alors que cet homme a probablement fait le meilleur choix possible qui s'offrait à lui décidant de vivre sur une exploitation « sans avenir » jusqu'à atteindre l'âge de la retraite.

L'approche qualitative permet ainsi de sortir d'une approche réductrice des conditions de vie qui se focaliserait uniquement sur les résultats économiques et les réinsérer dans une situation générale qui prend en compte les possibilités concrètes qui s'offrent aux individus en fonction de leurs aspirations et de leurs compétences. La reconnaissance de la légitimité de logiques alternatives au succès économique permet notamment de sortir d'un processus de culpabilisation implicite des « non-performants ». Si ces derniers ne parviennent pas à atteindre les performances économiques standards sur leurs exploitations, cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont aveugles à leur situation, ni qu'ils devraient forcément, pour leur propre bien, abandonner leur exploitation. Certes, les agriculteurs doivent faire avec les règles économiques qui régissent la production et les marchés, toutefois il n'y a pas qu'une seule et unique manière de se situer par rapport à elles. La complexité d'une exploitation agricole qui associe à la fois une unité de production et un groupe familial (Barthelemy et Barthez 1981), pris tous deux dans un contexte local contraignant fait que les modèles stratégiques ne peuvent qu'être pluriels. Du moment que l'on échappe au monopole du profit et du revenu comme critère de réussite, on entre dans un univers complexe où se mêlent les contraintes effectives liées à une situation donnée et les représentations sociales qui définissent au sein d'un collectif les critères du « bien vivre ». Une approche qualitative devient dès lors nécessaire pour rendre compte de cette complexité.

4. Au-delà d'une simple mise en parallèle, une intégration des résultats

Les éléments que nous avons présentés confirment, selon nous, le potentiel d'un croisement de méthodes qualitatives et quantitatives pour

l'évaluation de l'impact et de la signification du revenu des agriculteurs. De manière générale, une telle approche permettrait de dépasser les limites des méthodes prises séparément – la difficile représentativité des études de cas qualitatives et l'abstraction des catégories issues du traitement quantitatif – et de combiner également leurs forces : dans le premier cas on gagne en richesse et en profondeur, dans le second en systématique, en représentativité, et en comparabilité. Si ces remarques ne sont certes pas nouvelles dans leur généralité, il semble capital de les reformuler ici en précisant qu'une telle approche impliquerait une véritable articulation des perspectives et non leur simple mise en parallèle. La nature prospective de cette contribution nous empêche d'en faire une démonstration claire. Toutefois, les résultats présentés nous autorisent à formuler plusieurs pistes pour de futurs projets de recherche adoptant une telle approche.

Premièrement, il est nécessaire de replonger les analyses micro-économiques du comportement et des choix des acteurs dans la richesse et la complexité du quotidien. Ce détour devient inévitable pour pouvoir réellement répondre à des questions essentielles à la compréhension des situations analysées : Qui sont les agriculteurs entrant dans la catégorie des « pauvres » ? A quelles situations, sans doute très diverses, sont-ils confrontés ? Quelles sont les différentes formes que prennent ces difficultés matérielles et le vécu qui y est associé ? Pourquoi leurs réactions sont-elles si difficiles à prédire avec les modèles traditionnels de maximisation de l'utilité ? Il s'agit ainsi de revenir au concret des comportements après la phase d'abstraction, notamment en confrontant les constats quantitatifs à l'interprétation et à la perception que les acteurs ont de leur situation. Pour y parvenir, il importe de combiner une analyse des conditions de vie objective, en termes de restriction de la consommation privée, de la marginalisation socio-économique, et une analyse en termes de vécu subjectif, ce dernier pouvant fournir des clés d'interprétation intéressantes, notamment pour identifier des logiques autres que celle de la maximisation d'une utilité souvent réduite à la dimension du revenu. Comme indiqué précédemment, ce qu'on perd en richesse avec les méthodes quantitatives, on le gagne en systématique. Dès lors, le retour au quantitatif permet de distinguer les véritables tendances des phénomènes plus marginaux au sein de la population étudiée et de la comparer au reste de la population active.

Concrètement, durant le processus de recherche, il s'agirait de conserver un dialogue constant entre les méthodes, notamment en construisant en parallèle des grilles d'analyses et des questionnaires, et pas de se contenter d'utiliser les études qualitatives pour améliorer la formulation des questions pour l'étude quantitative. On pourrait aussi imaginer d'inclure les catégories et les représentations des agriculteurs dans le questionnaire, plutôt que de se limiter aux catégories des agronomes, économistes et sociologues sur la définition de termes tels que « avoir un revenu suffisant », « pauvreté », « satisfaction ». Si l'on veut progresser dans la compréhension des réalités sociales décrites par les approches micro-économiques, de telles approches apparaissent aujourd'hui indispensables.

Références

Barthelemy, D., A. Barthez, 1981. Les exploitations agricoles familiales sont-elles des entreprises? Dijon, INRA.

Becker, H., 1996. The Epistemology of Qualitative Research. In: Jessor, R., A. Colbyand, R. Schweder (Eds.). Essays on Ethnography and Human Development, Chicago: University of Chicago Press, pp.53-71.

Becker, H., 1998. Tricks of the Trade. How to Think About Your Research While You're Doing It. Chicago/London, The University of Chicago Press.

Bessière, C., 2010. De génération en génération. Arrangements de famille dans les entreprises viticoles de Cognac. Paris, Raisons d'Agir.

Bourdieu, P., 1979. La distinction. Critique sociale du jugement. Paris, Ed. de Minuit.

Cardon, P., 2004. Des femmes et des fermes. Genre, parcours biographique et transmission familiale. Paris, L'Harmattan.

Denzin, N. K., Y. S. Lincoln, 2005. Introduction: The Discipline and Practice of Qualitative Research, In: Denzin, N. K., Y. S. Lincoln (Eds.). The SAGE handbook of qualitative research, 3rd ed, Thousand Oaks/London/New Dehli: SAGE Publications pp. 1-32.

Droz, Y., 1998. De la monoculture de la vache à l'auto-exploitation: quelle économie pour quelle agriculture? Genève, Institut Universitaire d'Études du Développement (Itinéraires n° 52).

--- 2002. Du lait comme valeur. *Ethnologie des fermes jurassiennes*. *Ethnologie française* XXXII (2002, 2), 209-219.

Easterlin, R. A., 1974. Does Economic Growth Improve the Human Lot? Some Empirical Evidence. In: David, P.A., W.R. Melvin (Eds.). *Nation and Households in Economic Growth*. Palo Alto, Stanford University Press.

Erens, R., S. Bruister, 1994. Problems of Measuring Customer Satisfaction with Health Care. London, National Centre for Social Research, *Survey Methods Centre Newsletter* 14(2), 19-24.

Expert Group on Household Income Statistics, The Canberra Group, 2001. *Final report and Recommendations*, Ottawa.

Falter, J.-M., 2006. Equivalence Scales and Subjective Data in Switzerland. *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik*.

Ferro Luzzi, G., Y. Flückiger, S. Weber, 2008. A Cluster Analysis of Multidimensional Poverty in Switzerland. In: Kakwani, N., J. Silber (Eds.). *Quantitative Approaches to Multidimensional Poverty Measurement*, NY: Palgrave MacMillan.

Fluder Robert, S. Contzen, S. Neukomm, M. Genoni, 2009. *Bauernhaushalte unter dem Existenzminimum. Schlussbericht, Konzeptstudie*. Bern, Berner Fachhochschule, Fachbereich Soziale Arbeit.

Forney, J., 2010. *Produire du lait, créer du sens. Adaptations et résistances quotidiennes chez les producteurs de lait suisses romands*. Thèse de doctorat. Université de Neuchâtel, Faculté des lettres et sciences humaines. [online: <http://doc.rero.ch/record/18279?ln=fr>]

Fowler Floyd J. Jr., 1995. *Improving Survey Questions: Design and Evaluations*, Applied Social Research Methods Series Volume 38, Thousand Oaks, CA: SAGE Publications.

Gardes, F., C. Loisy, 1997. La pauvreté selon les ménages: une évaluation subjective et indexée sur leur revenu. *Economie et statistique* N°308-309-310.

Gillet, M., S. Guigon, D. Jacques-Jouvenot (2002). Le patrimoine, fondement identitaire de la profession agricole. In: Sylvestre, J.-P. (Ed.) *Agriculteurs et citoyens. Les mutations des campagnes françaises*. Dijon, Educagri/CNDP, pp. 91-108.

Green, M. C., J. A. Krosnick, A. L. Holbrook, 2001. The Survey Response Process in Telephone and Face-to-Face Surveys: Differences. In: Respondent Satisficing and Social Desirability Response Bias. [<http://www.clas.ufl.edu/users/kenwald/pos6757/spring02/tch62.pdf>]

Halleröd, B., 1994. A New Approach to the Direct Consensual Measurement of Poverty. University of New South Wales, Social Policy Research Center, Discussion Paper n°50.

-- 2006. Sour Grapes: Relative Deprivation, Adaptive Preferences and the Measurement of Poverty. *Journal of Social Policy* 35 (3), 371-390.

-- 1995. The Truly Poor: Direct and Indirect Consensual Measurement of Poverty in Sweden. *European Journal of European Social Policy* 5 (2), 111-129.

Hammersley, M., P. Atkinson, 1995. *Ethnography: Principles in Practice*, London/New York, Routledge.

Howald, O., E. Laur, 1962 [1906]. *Économie rurale de l'exploitation familiale*. Lausanne, Payot.

Leu, R. E., S. Burri, T. Priester, 1997. *Lebensqualität und Armut in der Schweiz*. Bern-Stuttgart-Wien, Verlag Paul Haupt.

Mack, J., L. Stewart, 1985. *Poor Britain*. London, George Allen and Unwin Ltd.

Mann, S., 2007. Understanding Farm Succession by the Objective Hermeneutics Method. *Sociologia Ruralis* 47 (4), 367-383.

Mayer, S., 1995. A Comparison of Poverty and Living Conditions in the United States, Canada, and Germany. In: McFate, K., R. Lawson, W. J. Wilson (Eds.). *Poverty, Inequality and the Future of Social Policy. Western States and the New World Order*. New York, Russell Sage Foundation.

Moser, P., 1994. *Der Stand der Bauern: bäuerliche Politik, Wirtschaft und Kultur gestern und heute*. Frauenfeld, Huber.

Nolan, B., P. Low, 1998. The Earnings Distribution and Poverty in Ireland, 1987-1994. In: Bazen, S., G. Mary, S. Wiemer (Eds.). *Low Wage Employment in Europe*. Cheltenham, Edward Elgar Publisher.

OFAG, 2009. *Rapport agricole 2009*. Bern, Office Fédéral de l'agriculture.

OFS, 2009. Comparaison des statistiques de l'aide sociale et de la pauvreté. Concepts et résultats. Neuchâtel, Office fédéral de la statistique.

-- 2007. La pauvreté des personnes en âge de travailler. Taux de pauvreté et de working poor parmi les personnes âgées de 20 à 59 ans, en Suisse, entre 2000 et 2005. Neuchâtel, Office fédéral de la statistique.

Olivier de Sardan, J.-P., 1995. La politique du terrain: sur la production des données en anthropologie. *Enquête* 1, 71-109.

-- 2008. La rigueur du qualitatif: les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.

Sen, A., 1999. *Development as Freedom*. Oxford, Oxford Univ. Press.

Strengmann-Kuhn, W., 2003. *Armut trotz Erwerbstätigkeit. Analysen und sozialpolitische Konsequenzen*. Frankfurt/Main, Campus Verlag.

Suter, C., D. Paris, 2002. Ungleichheit und Deprivation: Die Schweiz im Drei-Länder-Vergleich. *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie* 28 (2), 217-240.

Townsend, P., 1974. *Poverty as Relative Deprivation: Resources and Style of Living*. In: Wedderburn, D. (Ed.). *Poverty, Inequality and Class Structure*. Cambridge University Press.

-- 1979. *Poverty in the United Kingdom: A Survey of Household Resources and Standards of Living*. Harmondsworth, Penguin Books

Van Praag, B., T. Goedhart, A. Kapteyn, 1980. The Poverty Line – A Pilot Survey in Europe. *Review of Economics and Statistics* 82 (3), 461-465.

Van Praag, B., A. Ferrer-i-Carbonell, 2008. *A Multidimensional Approach to Subjective Poverty*. In: Kakwani, N., J. Silber (Eds.). *Quantitative Approaches to Multidimensional Poverty Measurement*. New-York, Palgrave McMillan.

Annexe 1: variables du Panel Suisse des Ménages retenues pour l'analyse quantitative

H\$\$I06 Prenez-vous au moins une semaine de vacances en dehors de votre domicile une fois par an ? (1=OUI, 2=NON)

H\$\$I07 Est-ce par manque de moyens ou pour une autre raison ? (1=MANQUE MOYENS, 2=AUTRE RAISON)

H\$\$I08 Recevez-vous des amis pour un repas au moins une fois par mois ?

H\$\$I09 (1=MANQUE MOYENS, 2=AUTRE RAISON)

H\$\$I10 Allez-vous manger au restaurant au moins une fois par mois ?

H\$\$I11 (1=MANQUE MOYENS, 2=AUTRE RAISON)

H\$\$I12 Avez-vous une voiture ?

H\$\$I13 (1=MANQUE MOYENS, 2=AUTRE RAISON)

H\$\$I18 Avez-vous un lave-vaisselle ?

H\$\$I19 (1=MANQUE MOYENS, 2=AUTRE RAISON)

H\$\$I26 Avez-vous un ordinateur à la maison ?

H\$\$I27 (1=MANQUE MOYENS, 2=AUTRE RAISON)

H\$\$I22 Avez-vous un 3^{ème} pilier ?

H\$\$I23 (1=MANQUE MOYENS, 2=AUTRE RAISON)

H\$\$I24 Pouvez-vous aller chez le dentiste si nécessaire ?

H\$\$I25 (1=MANQUE MOYENS, 2=AUTRE RAISON)

H\$\$I26 Avez-vous un ordinateur à la maison ?

H\$\$I27 (1=MANQUE MOYENS, 2=AUTRE RAISON)

H\$\$I31 Depuis (mois-année), avez-vous connu des difficultés qui ont entraîné des retards dans le règlement des factures de votre ménage ? (1=où, 2=non).

H\$\$H23 Logement trop petit (1=où, 2=non).

H\$\$H25 Logement pas assez chauffé (1=où, 2=non).

H\$\$I51 Comment réussissez-vous à tourner avec le revenu actuel de votre ménage, si 0 signifie "très difficilement" et 10 "très aisément" ?

H\$\$I30 Quel est globalement votre degré de satisfaction par rapport à la situation financière de votre ménage, si 0 signifie "pas du tout satisfait" et 10 "tout à fait satisfait" ?

P\$\$I01 Quel est globalement votre degré de satisfaction par rapport à votre situation financière, si 0 signifie « pas du tout satisfait » et 10 « tout à fait satisfait » ?

H\$\$I54 A votre avis, quel est le revenu mensuel minimal dont votre ménage doit absolument disposer pour pouvoir simplement joindre les deux bouts ?

Annexe 2 : échantillon et pondération

D'un point de vue statistique, il est évidemment problématique de traiter un échantillon résultant de l'agrégation de neuf vagues consécutives comme s'il s'agissait d'un échantillon aléatoire transversal. Parmi les distorsions induites, on peut mentionner le fait que les probabilités d'inclusion au sein des divers sous-groupes sociodémographiques composant l'échantillon varient d'une année à l'autre. De plus, certains groupes sociodémographiques sont systématiquement sous-représentés dans tous les échantillons sélectionnés en Suisse, en particulier les personnes de nationalité étrangère. D'un point de vue socio-économique, la composition démographique et socioprofessionnelle de la population peut évoluer sur une période de huit ans (1999-2007), ainsi que la situation sur le marché du travail et les normes de consommation.

Quelques hypothèses demeurent cependant parfaitement défendables : d'une part, la composition de la population est restée relativement stable sur cette période de huit ans, car les phénomènes démographiques évoluent sur le long terme ; de plus, la Suisse n'a pas traversé pendant cette période de grandes fluctuations économiques comparables, par exemple, à la récession de la première moitié des années 1990 ou à celle que nous vivons actuellement. En outre, il n'y a pas de raison de penser que les taux de participation de divers groupes sociodémographiques fluctuent énormément d'une année à l'autre, bien que nous n'ayons pas accès à cette information dans les données à notre disposition. L'utilisation de cet échantillon apparaît donc valable, en particulier si l'on utilise des pondérations transversales légèrement ajustées; l'utilisation d'une pondération un peu biaisée est probablement préférable à l'utilisation de données non pondérées, en particulier à cause des phénomènes de sous-représentation systématique de certains groupes dans notre échantillon, même si les étrangers ne sont pas inclus dans notre analyse.

La pondération utilisée ici est la suivante : pour chaque individu, on sélectionne le poids positif le plus petit, correspondant ainsi à l'année où il ou elle a eu la plus grande probabilité d'inclusion. En outre, les poids antérieurs à 2004 sont multipliés par 0,6 pour la raison suivante : le « premier panel » (1999-2004) avec données pondérées est représentatif de la population ; c'est également le cas pour le « deuxième panel ». Par contre, la fusion des deux ne produit pas un échantillon représentatif de la population ; or les poids du deuxième panel ont été

ajustés pour tenir compte de cela, mais pas les poids transversaux du premier panel. Ainsi, cet ajustement, certes grossier, tient compte du fait que les personnes interrogées dans le premier panel représentent environ 60% de l'ensemble des gens interrogés entre 1999 et 2008. Bien sûr, cette approche peut être critiquée : pour être absolument sûr de nos résultats, il faudrait pouvoir établir la probabilité qu'a eue un individu (ou un ménage) de participer à l'enquête une année donnée ; compte tenu du design complexe du PSM, cette tâche s'avère ardue et nécessiterait probablement l'intervention d'un mathématicien. Pour une approche de nature méthodologique telle que celle présentée ici, toutefois, les poids déterminés ici paraissent tout à fait appropriés.

Contact:

Eric Crettaz
Jérémie Forney
Université de Neuchâtel-MAPS
Fbg de l'Hôpital 27
CH-2000 Neuchâtel

E-Mail: eric.crettaz@unine.ch
E-Mail: jeremie.forney@unine.ch